

**CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE ADMINISTRATIF  
DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR DE 2<sup>ème</sup> GRADE OU DE CLASSE SUPERIEURE  
SESSION 2012**

\*\*\*\*\*

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE N° 2  
QUESTIONS SUR OPTION**

Durée : 3 heures - Coefficient : 2

\*\*\*\*\*

- L'USAGE DE TOUT DICTIONNAIRE, DE TOUT OUVRAGE ET DE TOUT DOCUMENT EST INTERDIT.
- L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST AUTORISE.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1 sur 15 à 15 sur 15.

**IMPORTANT**

1 - Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.

2 - Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve (2<sup>ème</sup> partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie, sur les feuilles intercalaires) entraînera l'annulation de votre épreuve.

3 - **SOUS PEINE D'ANNULATION DE VOTRE COPIE, VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT COMPOSER AU TITRE DE L'OPTION QUE VOUS AVEZ CHOISIE LORS DE VOTRE INSCRIPTION AU CONCOURS.**

4 - Les candidats ayant choisi l'option « comptabilité et finances » agrafferont au milieu du bord d'une copie vierge la feuille du sujet numérotée 6 sur 15 sur laquelle ils auront composé et ce, en prenant la PRECAUTION DE LA PLACER EN-DESSOUS DES POINTILLES DE LA BANDE EN-TETE et SANS INDIQUER SUR CETTE FEUILLE NI NOM, NI PRENOM, NI NUMERO DE CANDIDAT.

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS

## EXERCICE 1 - LA REMUNERATION ET LA POLITIQUE DE REMUNERATION

A partir de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Quelles sont les composantes du salaire pour le secteur privé et de la rémunération pour le secteur public ? Quels sont les différents modes d'évolution salariale dans le secteur privé et dans le secteur public ?
2. Quelles sont les modalités d'évaluation des personnels dans la fonction publique et dans le secteur privé ?
3. Qu'est-ce que la rémunération individuelle à la performance ? Quels sont les avantages et les inconvénients de l'individualisation des salaires ? Quels sont les problèmes posés par la mise en place du salaire individualisé dans le secteur privé comme dans le secteur public ?

## EXERCICE 2 - LES RISQUES PROFESSIONNELS

1. Dans l'article intitulé « Enquête : les sirènes de la prévention peinent à se faire entendre » de Mark Malenfer et Patrick Laine joint ci-après (pages 3 sur 15 et 4 sur 15), il est mentionné la notion de « **document unique** », pouvez-vous expliquer ce qu'est ce document et quel est son rôle ?
2. Qu'entend-on par risque professionnel ?
3. Quel constat faites-vous en analysant le graphique sur la sinistralité ? Comment peut-on prévenir les risques ? Quelles solutions font apparaître Mark Malenfer et Patrick Laine en particulier ? Peut-on dire qu'il n'y a que le médecin du travail qui occupe une place importante au niveau du dispositif lié à la santé et à la sécurité ? Quelles sont les conséquences pour l'entreprise ?
4. Que peut faire un salarié s'il se sent en danger au cours de son travail ?

## EXERCICE 3 - LE DEPART DU SALARIE

Quelles sont les règles à respecter dans le cadre du licenciement d'un salarié ?

## Enquête

## Les sirènes de la prévention peinent à se faire entendre

**Les institutionnels de la prévention rencontrent des difficultés à faire passer leur message auprès des très petites entreprises (TPE). Deux enquêtes publiées par l'INRS corroborent ce constat : Patrick Laine et Marc Malenfer, de la mission TPE de l'INRS, reviennent sur les résultats de ces études.**

**Travail et Sécurité. Vous présentez les résultats de deux enquêtes : l'une, qualitative<sup>(1)</sup>, vise à comprendre le niveau d'implication de ces entreprises à l'égard des démarches de prévention et à identifier leurs besoins en la matière. L'autre, quantitative<sup>(2)</sup>, porte sur leur perception des risques, leurs sources d'information sur la prévention et la confiance qu'ils accordent aux préventeurs. Pourquoi avoir présenté ces deux études en même temps ?**

■ **Patrick Laine, mission TPE de l'INRS.** Les deux études se complètent. La première étude, réalisée avec EPSY, permet de comprendre et de recenser les attentes des PME/PMI vis-à-vis de la prévention et de définir des profils types de chefs de TPE en matière de santé au travail. L'étude menée avec LH2 mesure de façon plus précise les différents niveaux de sensibilité

des chefs d'entreprise face aux risques professionnels, leurs références en matière d'informations sur les problèmes de sécurité et santé au travail.

**Quels sont les résultats ?**

■ **P. L.** La sécurité au travail arrive en troisième position des préoccupations des chefs d'entreprises, derrière les questions commerciales. Ils ont donc conscience de l'existence de risques mais ne sont pas suffisamment investis.

■ **Marc Malenfer, mission TPE de l'INRS.** La démarche de l'INRS et du réseau prévention auprès des TPE reste donc importante pour garder la prévention dans les priorités des entrepreneurs.

**Comment expliquez-vous ce désintérêt pour la sécurité au travail ?**

■ **M. M.** À l'échelle d'une entreprise, il y a peu d'accidents, même si statistiquement, l'occurrence d'accidents du travail est plus importante dans les PME que dans les autres structures. Le risque y est moins visible.

■ **P. L.** Les entrepreneurs qui se dotent d'un document unique par conviction plus que pour se mettre en conformité avec la réglementation, ont initié une démarche de prévention. Il faut donc faire évoluer les mentalités de certains entrepreneurs quand ils ont connaissance de la démarche d'évaluation des risques grâce au document unique, mais qu'ils la tra-

tent comme une contrainte réglementaire.

**Qu'en est-il de l'attitude des jeunes ?**

■ **P. L.** Ils sont souvent plus sensibles aux questions de santé. Il faut garder à l'esprit que le jeune entrepreneur ne va pas être totalement disponible au message en raisons de contraintes économiques immédiates mais y sera beaucoup plus sensible.

■ **M. M.** Tout comme leurs aînés, leurs premières préoccupations seront les démarches de financement et de crédits pour développer leur activité. Parfois les formations initiales les ont déjà sensibilisés aux messages de prévention, ce qui facilite ensuite l'appropriation des messages de prévention.

**Le rôle du médecin du travail semble prépondérant dans les TPE et occupe la première place des interlocuteurs en cas de problème de sécurité ou santé au travail (cf. graphique page suivante). Pourquoi ?**

■ **P. L.** Le médecin jouit d'une image de sérieux et de crédibilité. C'est le premier interlocuteur vers lequel se tournent les chefs d'entreprise en cas de problème de santé et sécurité au travail. L'adhésion à un service de santé au travail est obligatoire et payante, le chef d'entreprise pense donc, à juste titre, être en droit d'attendre un accompagnement.

■ **M. M.** La perception reste

cependant différente selon les entrepreneurs. Pour certains, il ne s'agit que d'une charge financière supplémentaire. Pour d'autres, le médecin du travail a un véritable rôle de conseil. Aujourd'hui, l'ensemble des services de santé au travail reste, en effectif, la plus grosse force d'intervention dans les petites entreprises.

**Alors, comment sensibiliser ces entreprises aux messages de la prévention ?**

■ **M. M.** Elles ne sont pas assez réceptives aux actions de prévention interprofessionnelles portant sur des risques comme nous les présentons traditionnellement. Nous devons donc nous baser sur les pratiques professionnelles de l'entreprise. Par exemple, un boulanger ne sera pas réceptif à une brochure généraliste sur les risques chimiques ; en revanche il s'intéressera à une brochure spécifique sur son métier et les risques qui y sont directement liés.

**Concrètement, quelles sont les actions possibles ?**

■ **P. L.** L'INRS renforce ses partenariats avec les branches professionnelles pour atteindre les TPE. Ces collaborations ne sont pas nouvelles, mais elles doivent monter en puissance. Aussi, il faut rappeler que le réseau des CRAM/Carsat, même s'il conduit des plans d'actions régionaux vers les petites entreprises, doit évoluer vers des perspectives plus larges. Et pour élargir

la portée de notre message, il faut donc privilégier des actions communes, reposant sur des messages et des méthodes adaptées à chaque métier, associant d'autres acteurs comme les fédérations professionnelles ayant des rapports de proximité avec leurs adhérents.

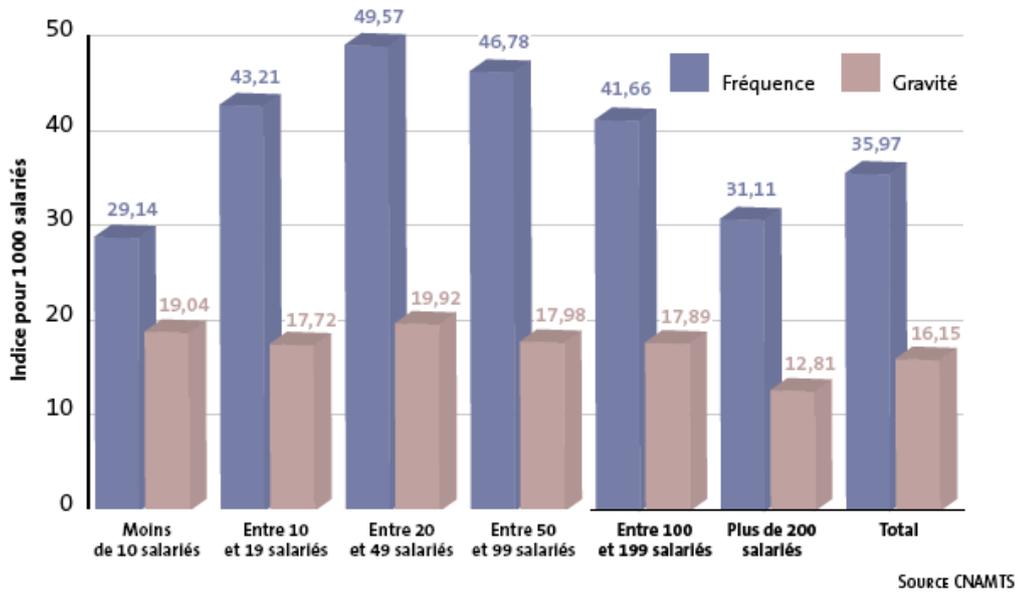
Nous avons réalisé avec la Fédération nationale de la coiffure (FNC) et le Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC) un outil informatisé d'aide à l'évaluation des risques et un accompagnement de la formation par la formation. Le logiciel contient 85 situations dangereuses communément rencontrées dans les salons de coiffure. Diffusé par les organisations professionnelles après une journée de formation ouverte à toutes les entreprises de coiffure, il permet à l'utilisateur d'obtenir des conseils sur les bonnes pratiques à adopter face à ces situations. D'autres démarches sont en préparation, notamment pour la pâtisserie artisanale.

1. « Les risques professionnels : exploration des usages, attitudes, besoins et attentes des PME/PMI de moins de 50 salariés », étude EPSY-INRS. Elle se base sur 54 entretiens individuels avec des chefs d'entreprises de moins de 50 salariés, réalisés entre le 26 mars et le 6 mai 2010.

2. « Les PME et les risques professionnels », étude LH2-INRS, réalisée par téléphone au près d'un échantillon de 1 000 chefs d'entreprises de moins de 50 salariés entre les 8 et 22 décembre 2010.

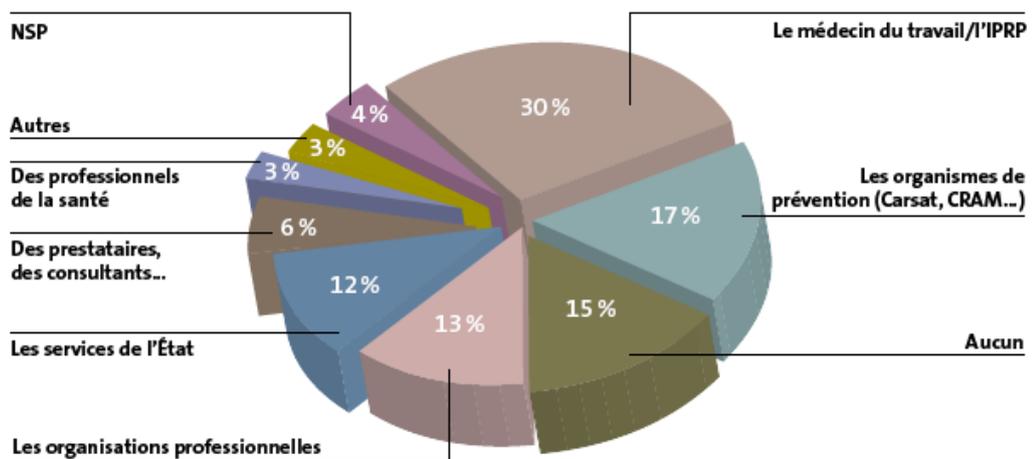
Propos recueillis par  
Joël Clergot

## Sinistralité : indice de fréquence et de gravité par taille d'entreprise



## Les organismes de référence en matière d'information sur les problèmes de santé et de sécurité au travail

De manière générale, pour vous informer sur les questions de sécurité et de santé au travail, en qui avez-vous le plus confiance ? (cités en premier)



ENQUÊTE LH2

# COMPTABILITE ET FINANCES

## EXERCICE 1 - ANALYSE - BILAN

L'entreprise X effectuant du négoce souhaiterait avoir une analyse pertinente de sa situation financière pour l'exercice 2011.

Elle vous communique donc son bilan fonctionnel ainsi que quelques données de gestion. Vous disposez également de certaines données du secteur.

1. Rappeler la composition des capitaux propres.
2. Calculer les indicateurs liés au bilan fonctionnel (fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette) ainsi que les ratios présentés en annexe (**ANNEXE : RATIOS (A COMPLETER ET A RENDRE AVEC LA COPIE)**).
3. A l'aide des documents fournis et des ratios calculés, vous présenterez une analyse de la situation financière de la société. Après avoir fait un constat de la situation, vous préconiserez des solutions pour pallier les problèmes soulevés.

### Bilan fonctionnel au 31/12/2011

<b><u>ACTIF</u></b>		<b><u>PASSIF</u></b>	
<b>Emplois stables</b>	<b>174 700,00</b>	<b>Ressources stables</b>	<b>207 000,00</b>
Immobilisations incorporelles	27 000,00	Capitaux propres	107 000,00
Immobilisations corporelles	142 000,00	Provisions R&C	10 000,00
Immobilisations financières	5 700,00	Amortissement/dépréciations	65 000,00
		Emprunts stables	25 000,00
<b>Actif circulant</b>	<b>66 433,00</b>	<b>Passif circulant</b>	<b>26 986,00</b>
Stocks de marchandises	25 276,00	Dettes fournisseurs	20 320,00
Créances clients	35 328,00	Dettes fiscales & sociales	2 948,00
Autres créances	5 829,00	Autres dettes	3 718,00
<b>Trésorerie active</b>	<b>2 718,00</b>	<b>Trésorerie passive</b>	<b>9 865,00</b>

Informations complémentaires issues du compte de résultat 2011 :

Coût d'achat des marchandises = 101 104 €

Chiffre d'affaires HT = 156 380 €

Achats et charges externes HT = 130 135 €

Tous les achats et toutes les ventes sont soumis à la TVA au taux de 19,6 %.

**ANNEXE : RATIOS (A COMPLETER ET A RENDRE AVEC LA COPIE)**

Ratio	Détail du calcul	Secteur	Entreprise X
Indépendance financière		1,7	
Délai d'écoulement du stock de marchandises		70 jours	
Délai de règlement clients		45 jours	
Délai de règlement fournisseurs		55 jours	

Le ratio d'indépendance financière correspond ici au rapport entre les capitaux propres et les dettes financières.

## EXERCICE 2 - SEUIL DE RENTABILITE

Le contrôleur de gestion de l'entreprise Y souhaite établir une étude sur la rentabilité des différents produits de la gamme actuelle. Il vous fournit les caractéristiques pour chacun d'eux :

Eléments	Produit A	Produit B	Produit C
Quantités vendues	19 200	12 000	8 000
Prix de vente unitaire	12,5	65	22,5
Charges variables	96 000	390 000	36 000
Charges fixes spécifiques	42 000	245 800	38 000

Les ventes sont réparties régulièrement sur l'année.

Le montant des charges fixes communes s'élève à 268 000 €. Il est impossible de réduire ces charges même si l'entreprise décide d'abandonner un ou deux produit(s). Le contrôleur de gestion décide de répartir ces charges fixes proportionnellement aux chiffres d'affaires des produits.

1. Après avoir calculé la marge sur coût variable et le résultat de chacun des produits, vous déterminerez le seuil de rentabilité (en quantité et valeur) ainsi que le point mort de chaque produit. Ce calcul par produit vous semble-il satisfaisant ?
2. Afin de mener une étude au niveau global, vous calculerez le seuil de rentabilité de l'entreprise et la date à laquelle le point mort est atteint.
3. Le produit B étant déficitaire, le gestionnaire se pose la question de son abandon. Vous lui apporterez les éléments et informations chiffrés nécessaires à sa décision. Finalement que lui conseillez-vous ?
4. Combien d'unités de produit B supplémentaires fallait-il vendre (au même prix) pour que ce produit couvre ses charges fixes ? Quel aurait été alors le résultat global de l'entreprise ?

## EXERCICE 3 - OPTIMISATION FISCALE

Des amis vous demandent d'étudier leur situation fiscale au regard de l'impôt sur le revenu. Ils aimeraient en effet connaître la solution fiscale la plus avantageuse au niveau de leur déclaration de revenus.

Il s'agit d'un couple marié ayant un enfant majeur de 20 ans ne suivant plus d'études. Les trois personnes sont salariées. Leurs salaires représentent les seuls revenus du foyer fiscal.

On vous communique les revenus nets catégoriels concernant la catégorie « traitements et salaires » :

Revenu net catégoriel	Monsieur	Madame	Enfant majeur (20 ans)
Traitements & salaires	39 500	21 600	12 960

Le couple s'interroge sur l'intérêt de rattacher ou non leur enfant à leur foyer fiscal.

1. Pour chacune des compositions envisagées du foyer fiscal (rattachement ou non de l'enfant au foyer), déterminer le nombre de parts, le quotient familial puis le montant de l'impôt à payer du foyer.
2. Concluer sur la solution à retenir en vous basant sur le coût global.

Documentation fournie

- La simulation sera faite à l'aide des formules de calcul suivantes (barème de l'IR 2010) :

QF	Impôt ( $R = \text{revenu} / N = \text{nb de parts}$ )
Jusqu'à 5 963 €	0 %
De 5 964 € à 11 896 €	$R \times 5,5 \% - 328,02 \times N$
De 11 897 € à 26 420 €	$R \times 14 \% - 1 339,32 \times N$
De 26 421 € à 70 830 €	$R \times 30 \% - 5 566,82 \times N$
Plus de 70 830 €	$R \times 40 \% - 13 358,53 \times N$

- *Extrait du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : « Si votre impôt sur les revenus soumis au barème (...) est inférieur à **878 €**, vous bénéficiez d'une décote égale à la différence entre 439 € et la moitié de votre impôt. Cette décote est applicable quel que soit votre nombre de parts. »*

Il ne vous est pas demandé de vérifier les effets liés au plafonnement du quotient familial.

## EXERCICE 4 - METHODE ABC

La société Z est une entreprise industrielle très automatisée qui fabrique trois produits (A, B, C) mis en fabrication par lots de taille variable. Cela permet la fabrication de séries complexes intégrant un nombre varié de composants.

La comptabilité analytique est tenue selon le principe des centres d'analyse mais les responsables de l'entreprise estiment que ce mode de répartition des charges indirectes n'est plus adapté au mode de production de l'entreprise. Ils souhaitent donc mettre en œuvre une comptabilité à base d'activités. Afin de valider ce choix, ils vous demandent d'analyser les charges indirectes relatives à l'atelier assemblage.

1. A partir des informations figurant dans l'annexe 1, vous déterminerez les coûts d'assemblage unitaire des produits A, B et C en imputant les charges indirectes en fonction des heures-machine.
2. Les dirigeants vous demandent d'inventorier d'une manière générale les causes de l'inadaptation de ce système de répartition au mode de production de leur entreprise.

Le lancement de la production par séries implique des changements de réglage des machines d'assemblage. Le système d'information a permis de décomposer les charges de l'atelier assemblage en trois activités : l'activité assemblage dont l'inducteur est le temps machine, l'activité réglage dont l'inducteur est le nombre de séries ou lots lancés et l'activité ordonnancement dont l'inducteur est le nombre de références composants utilisés dans la production de chacune des séries.

3. A partir de ces nouvelles informations et des données figurant en annexe 2, vous calculerez les coûts unitaires d'assemblage des produits A, B et C.
4. Présenter une synthèse des résultats obtenus et commenter les écarts de coûts observés entre les deux méthodes de traitement des charges indirectes. Vous soulignerez les risques liés à l'usage exclusif d'unités d'œuvre volumiques comme les heures-machine.
5. Vous présenterez les différences essentielles entre la méthode des centres d'analyse et la comptabilité à base d'activités.

NB : Tous les calculs seront présentés dans des tableaux  
Les coûts unitaires seront arrondis à 2 décimales

### **ANNEXE 1 : Données concernant la production de l'atelier assemblage**

Montant total des charges de l'atelier assemblage : 1 867 705 €

Eléments	Produit A	Produit B	Produit C
Volume de production	26 000	8 000	1 000
Taille des lots	2 000	50	100
Temps unitaire machine (heures)	0,75	1,5	0,5
Nombre de références composant	10	17	3

### **ANNEXE 2 : Analyse des activités du centre assemblage**

Activité assemblage	732 800
Activité réglage des machines	915 635
Activité ordonnancement des séries	219 270
Montant total des charges de l'atelier assemblage	1 867 705

## **ELEMENTS ESSENTIELS DU DROIT PUBLIC ET DES QUESTIONS EUROPEENNES**

I - Un justiciable peut-il invoquer la violation d'un droit fondamental devant le Conseil Constitutionnel ?

II - Qu'est-ce que l'Etat de droit ?

III - Après avoir formulé le 1<sup>er</sup> octobre 2011 une demande en ce sens, Mme X, SAENES, a été admise à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 par un arrêté du 6 mars 2012.

Le poste vacant de Mme X a été publié et proposé au mouvement de mutation des SAENES.

Par lettre du 30 juin 2012, Mme X a sollicité le report de la date d'effet de sa mise à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2013 et sa réintégration sur son poste.

L'administration peut-elle répondre favorablement à la demande de Mme X ? Justifier votre réponse.

IV - La gestion des services publics par des personnes privées.

V - Quels sont les moyens dont dispose un administré pour contrôler l'action de l'administration ?

VI - Le renvoi préjudiciel.

VII - Les attributions de la Commission européenne.

## ELEMENTS ESSENTIELS DE L'ECONOMIE ET DES QUESTIONS EUROPEENNES

I - Après avoir rappelé la définition de l'inflation, vous en examinerez les principales conséquences positives ou négatives en les illustrant par le contexte économique français et international actuel.

Document

L'inflation un poison qui soulage [...] à faible dose

Quand l'argent perd de sa valeur, définition de l'inflation, cela permet au débiteur de s'acquitter plus facilement de ses dettes [...] le butoir des 2% qui constituait une barrière infranchissable notamment pour la BCE [...] est bel et bien enfoncé [...] Comme si l'inflation ne faisait plus peur [...] Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France le concède : « Nous savons que des risques subsistent de connaître plusieurs mois de taux d'inflation excessifs en raison du coût des matières premières et de l'énergie ». Mais [...] sans hausses des salaires, l'inflation équivaut à une perte immédiate de pouvoir d'achat donc à un recul de la consommation [...] Pour les épargnants, les effets de l'inflation sont dévastateurs [...], l'épargne se déprécie. Même chose pour les retraités et autres rentiers ...

Source : GILLES BRIDIER, SLATE.fr 14.08.11

II - Comment peut-on expliquer les performances de l'Allemagne à l'exportation depuis 2000 ?

Document 1

L'évolution des soldes commerciaux est un premier révélateur de ces écarts de performance. La position allemande s'est renforcée puisque l'excédent commercial est passé de 3,2 points de PIB en 1999 à 8,1 points en 2007<sup>[1]</sup>. Malgré une spécialisation géographique et sectorielle assez proche, la situation française s'est, dans le même temps, renversée passant d'un excédent commercial de 1 point de PIB en 1999 à un déficit de 2,1 points en 2007. Les trajectoires suivies par l'Italie et l'Espagne ont été plutôt en ligne avec celle de la France. Si la hausse quasi continue du prix du pétrole explique en partie la dégradation des soldes commerciaux, elle ne peut cependant pas rendre compte de la dégradation des déficits commerciaux enregistrée dans les trois pays, notamment vis-à-vis de leurs partenaires de l'UEM. Inversement, le solde intra-zone s'est considérablement amélioré en Allemagne. L'évolution de ces soldes ne résulte évidemment pas uniquement des écarts de compétitivité. Ils reflètent également les écarts de croissance entre les pays de la zone euro.

Si l'Allemagne a gagné en compétitivité et en parts de marché, sa croissance a été décevante comparativement à celle de la France et de l'Espagne. Alors que sur la période précédant l'UEM, la France et l'Allemagne affichaient des performances

comparables, depuis 1999 et avant la crise financière de 2008, la croissance française était en moyenne de 2,2% contre 1,6% en Allemagne.

<sup>[1]</sup> Le surajustement du commerce mondial consécutif à la crise financière a sans doute perturbé le lien entre les performances commerciales et la compétitivité. Il est donc difficile de tirer des enseignements de l'évolution des soldes commerciaux en 2008 et 2009.

Source : Christophe Blot et Marion Cochard, La compétitivité de la France : mythes et réalités, *résumé de la Lettre de l'OFCE n° 322 du 6 juillet 2010*  
Publié le : 29 septembre 2011 - <http://ses.ens-lyon.fr>

## Document 2

Salaires horaires dans l'industrie (charges comprises) en €

	2000	2002	2004	2006	2008
Allemagne	26,6	28,2	29,1	30,3	31,4
France	24,8	26,9	28,6	30,3	32,2

Source : Eurostat, BLS in Flash Economie 21 janvier 2011 - n° 59

III - Suffit-il d'examiner l'évolution du taux de chômage pour comprendre celle de l'emploi ?

## Document

Le BIT (Bureau International du Travail, agence spécialisée de l'ONU) a adopté une définition du chômage en 1954 puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde et en particulier dans l'Union européenne. Cette définition donne trois conditions pour qu'une personne soit considérée comme chômeur [...]

La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs [...]

L'approche adoptée par le BIT pour définir l'emploi, et donc le chômage, se réfère aux concepts économiques de la comptabilité nationale : toute personne ayant contribué à la production nationale est dans ce cadre considérée comme ayant un emploi même si elle ne travaille qu'à temps très partiel (ne serait-ce qu'une heure pendant une semaine de référence). Il s'agit donc d'une définition extensive de l'emploi et, par conséquent, restrictive du chômage. En outre, elle ne prend pas en compte des dimensions plus sociales ou institutionnelles : le fait d'être indemnisé ou plus généralement de disposer ou non de ressources suffisantes. Elle ne prend pas non plus en compte les raisons pour lesquelles une personne ayant perdu son emploi se trouve dans cette situation : licenciement, démission, problèmes de santé...

Pour mesurer le nombre de chômeurs au sens du BIT, une interrogation approfondie est nécessaire. La définition du BIT doit être complétée pour que les questions posées ne comportent pas d'ambiguïté. [...] en ce qui concerne les « démarches spécifiques », Eurostat, en collaboration avec les Etats membres, a dressé une liste précise des actes pouvant être considérés comme tels (par exemple : répondre à une petite annonce ou contacter une agence d'intérim). Dans

cette liste, figure le fait de s'inscrire comme demandeur d'emploi auprès d'un bureau public de placement ou d'avoir un entretien avec un conseiller de ce bureau mais pas le simple renouvellement de cette inscription.

**Source** : site insee.fr (mise à jour juin 2011)

IV - En vous appuyant sur le document joint ci-après, vous aborderez les principaux éléments qui constituent la notion de développement durable et les questions de mesure qui s'y rapportent.

Document

### PIB et développement durable

Le produit intérieur brut est un indice très employé dans les comptabilités nationales pour mesurer la croissance économique au point de conditionner une grande part des raisonnements et stratégies économiques [...] Le PIB est censé mesurer la croissance économique sur le long terme mais il prend mal en compte la variation du stock de ressources naturelles (éventuellement fossiles) qui est un effet de long terme. C'est notamment la raison pour laquelle le PIB est critiqué par certains auteurs qui en soulignent les limites pour la mesure effective de la richesse d'un pays [...] Il s'agit donc de construire un indice agrégé, à partir de plusieurs indices : [...] valeur monétaire de l'environnement ou PIB vert, [...] index de durabilité environnementale, [...] bilan carbone, [...] consommation énergétique, [...] empreinte écologique, [...] indice de développement humain, [...] coefficient de GINI, [...] indice de bien être durable [...]

Source : Wikipédia ; mis à jour le 01/01/2012

V - En vous appuyant sur le document ci-après, expliquer comment peuvent être justifiées des politiques structurelles menées par l'Etat.

Document

Dans *C'était de Gaulle* [Fayard 1994], Alain Peyrefitte rapporte ce propos qui lui fut tenu en tête à tête par le Général le 12 décembre 1962 après le Conseil des ministres : « Le marché, Peyrefitte, il a du bon. Il oblige les gens à se dégourdir, il donne une prime aux meilleurs, il encourage à dépasser les autres et à se dépasser soi-même. Mais, en même temps, il fabrique des injustices, il installe des monopoles, il favorise les tricheurs. Alors, ne soyez pas aveugle en face du marché. Il ne faut pas s'imaginer qu'il réglera tout seul tous les problèmes. Le marché n'est pas au-dessus de la nation et de l'Etat. C'est la nation, c'est l'Etat qui doivent surplomber le marché »

Source : J.M. Jeanneney Lettre de l'OFCE n°136 du 15/02/1995, repris dans Futur antérieur (OFCE) n° 121 (2011)

## VI - La crise économique et financière est-elle due principalement aux erreurs dans les politiques monétaires ou aux insuffisances des mécanismes de marché ?

### Document

La cause essentielle de cette crise provient en effet de l'extraordinaire variabilité de la politique monétaire américaine au cours des années récentes. [...] la Fed est passée d'un taux d'intérêt de 6,5% en 2000 à un taux de 1,75% fin 2001 et 1% en 2003. Il y eut ensuite une lente remontée à partir de 2004 jusqu'à atteindre 4,5% en 2006. Pendant toute la période de bas taux d'intérêt et de crédit facile, le monde a été submergé de liquidités. Afin de profiter de cette magnifique occasion de profits faciles, les établissements financiers ont accordé des crédits à des emprunteurs de moins en moins fiables, comme l'a montré la crise des « subprimes ».

[...] En effet, comme nous l'avons vu, la crise actuelle est principalement due non pas à l'instabilité fondamentale des marchés mais à l'instabilité fondamentale de la politique monétaire, plus précisément celle de la Réserve fédérale américaine. Durant toute la période de taux d'intérêts faibles, le monde a été submergé de liquidités et les banques trouvaient de fabuleuses opportunités d'étendre leurs crédits et de faire des profits. Or, sur un marché avec beaucoup de participants, si une entreprise ou une banque fait une erreur, cette erreur a une portée limitée. Mais les Etats de grande dimension font des erreurs de grande dimension et plus le poids de l'Etat est important, plus l'impact des erreurs étatiques l'est également. Si un jour nous avons une politique monétaire conçue - ou du moins coordonnée - par le FMI à l'échelle de toute la planète, nous devrions alors courir le risque d'avoir la pire instabilité mondiale possible.

***La crise financière : causes, conséquences, solutions*** - Pascal Salin, Professeur émérite à l'Université Paris-Dauphine -  
Copyright 2009, Institut Constant de Rebecque